



## Rendez vous visite bien immo et agence

-----  
Par Pierrot06190

Bonjour,

Nous avons pris rendez vous avec une agence pour visiter un chalet.

L'agent immobilier n'est pas venu au rendez vous sans aucune information de sa part.

Entre temps un ami nous a mis en contact avec le propriétaire en direct.

Si nous faisons affaire en direct avec le propriétaire l'agence a t'elle le droit de se retourner contre nous ?

L'agence a noté notre nom.

Aucun bon de visite signé du coup car pas de visite.

En mandat simple avec le proprio.

À priori nous pensons que nous sommes dans notre bon droit... Qu'en pensez vous ?

Merci pour vos retours.

Cordialement

-----  
Par isernon

bonjour,

vous n'avez aucun lien avec l'agent immobilier, seul le vendeur a donné un mandat à cette agence.

c'est le vendeur qui paie la commission à l'agence.

c'est donc au vendeur de clarifier la situation avec son agence.

salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Même avis.

Cette situation est à régler entre le vendeur et l'agence.

-----  
Par Pierrot06190

Merci pour vos retours avons eu le vendeur qui nous a indiqué qu'il pouvait vendre en direct puisque l'agence est en mandat simple .

Notre question concernait le fait que si nous signons un compromis de vente en direct .....l'agent immobilier peut -il intervenir ?

En fait pour ce rendez vous raté de l'agent immobilier c'est lui qui nous a indiqué la situation de ce bien par tél ...Mais il ne s'est pas présenté et ne nous a pas répondu lorsque on lui a indiqué que nous poirotions depuis 1 heure (Des sms

que nous lui avons envoyé pour preuves de cette situation)....Du coup avons quitté le site et c'est là que nous avons rencontré un ami qui réside à proximité et qui nous a donné les coordonnées du propriétaire . Nous avons visité seuls du coup l'extérieur du chalet ...Le propriétaire va nous contacter pour une visite sur place en direct ..

-----  
Par isernon

comme déjà indiqué, si l'agent immobilier veut intervenir, il devra le faire auprès du vendeur avec qui il a un mandat.

cela ne vous concerne pas.